



ACTION DE SENSIBILISATION

MARDI 3 JUILLET 2012
13H30 – 16H30

Repères sur les psychotropes
pour soutenir l'observance du traitement de personnes
présentant des troubles psychiques chroniques

Action de sensibilisation proposée aux adhérents « professionnels » du RéHPI et professionnels de santé libéraux intéressés pour participer aux actions du réseau

► **OBJECTIF**

Pour les personnes présentant une maladie mentale, il est prouvé que la mauvaise observance de leur traitement est à l'origine de nombreuses rechutes. Même s'il n'y a pas hospitalisation, la rechute ralentit leur dynamique de parcours et leur projet d'insertion. D'où l'intérêt pour les patients de bénéficier d'éducation thérapeutique mais aussi pour les professionnels qui les accompagnent au long de leur parcours, de détenir des repères utiles sur les traitements spécialisés, afin d'essayer de contribuer, selon leur place, à cette observance.

► **INTERVENANTE**

Cette action de sensibilisation sera animée par **Mme Isabelle De Beauchamp**, pharmacien hospitalier (Centre Hospitalier Alpes Isère), ayant le DIU d'éducation thérapeutique.

► **PROGRAMME**

Cette action de sensibilisation se déroulera sur une demi-journée et sur un mode interactif à partir des questionnements issus de votre pratique. Elle aura pour programme :

- ✓ La classe des psychotropes : antipsychotiques, antidépresseurs, thymorégulateurs, anxiolytiques, hypnotiques
- ✓ Leurs indications
- ✓ Leurs modes d'action
- ✓ Les effets secondaires
- ✓ Le suivi nécessaire

INSCRIPTION LE
JEUDI 28 JUIN 2012

AU PLUS TARD

à contact@rehpi.fr

en précisant :

Nom / Prénom / Profession
Structure d'appartenance ou
exercice libéral / adresse
courriel / n° de téléphone

► DATE, HORAIRE et LIEU

DATE	HORAIRES	LIEU
Mardi 3 juillet 2012	13H30 à 16H30 dont 15 minutes de pause Accueil à partir de 13H15	RÉHPI Salle Edelweiss

► LE RÉHPI en quelques lignes

Le Réseau Handicap Psychique de l'Isère est un réseau de santé financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône-Alpes et conventionné avec la Maison de l'Autonomie (MDA) du Conseil Général de l'Isère. Créé en 2002, il fédère des professionnels de santé libéraux (plus de 50), des structures sanitaires, médico-sociales et sociales (près de 40), des représentants d'usagers et de familles.

Ses principaux objectifs sont :

- de coordonner les parcours de santé des personnes en situation de handicap psychique et de faciliter leur rétablissement ;
- d'identifier les besoins non couverts et de demander leur prise en compte par les pouvoirs publics ;
- de contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique.

Ses interventions se déclinent en faveur des personnes en situation de handicap psychique mais aussi des aidants familiaux et des professionnels, institutionnels comme libéraux.

► SITUER LE RÉHPI

RÉHPI

Maison des Réseaux de Santé de l'Isère (MRSI)

Parc Héliopolis - (Bâtiment blanc et gris avec des fenêtres vertes)

16, rue du Tour de l'eau à Saint-Martin d'Hères

Accès par « l'entrée E » située sur le côté gauche du bâtiment.



© - Michelin

Par Rociade Sud :

Sortie N°1 Gières Mayencin - Domaine universitaire

Prendre tout de suite à droite (si vous venez de Chambéry).

Au rond point (au niveau du restaurant HYPPOPOTAMUS), tournez à gauche, direction ZI Champ roman.

Après le premier feu, aller tout droit, traverser les rails du tram., 3^{ème} bâtiment à gauche, « Parc Héliopolis ».

En tramway :

Ligne C et B - Arrêt « Condillac universités »

En sortant du tram, continuer la voie du tram en direction de Gières.

Au feu, prendre à droite, vous êtes rue du Tour de l'eau, 3^{ème} bâtiment à gauche, « Parc Héliopolis ».

En bus : N° 11 - 26 - 41

NB : Inscriptions par ordre d'arrivée - Limitation des inscrits par adhérent-personne morale en cas d'affluence => si besoin, nouvelle session proposée ultérieurement